

Amnesty épingle "de graves atteintes aux droits humains" en 2019 au Burundi

Amnesty International, 8 avril 2020 LES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE : RÉTROSPECTIVE 2019 8 avril 2020, N° d'index: AFR 01/1352/2020 Dans ce rapport, Amnesty International salue le courage et l'attitude de confiance des personnes qui sont descendues dans la rue pour réclamer un changement et montre que leurs espoirs ont été déçus par les États, qui continuent à perpétuer des violations des droits humains en Afrique subsaharienne.

Alors qu'approchait l'année fixée au niveau régional concernant l'engagement politique de « faire taire avant 2020, des conflits armés se poursuivaient, et de nouvelles formes de violence commises par des acteurs non étatiques ont engendré des tueries, des actes de torture et des violences sexuelles dans plusieurs pays. BURUNDI Cette année encore, de graves atteintes aux droits humains ont eu lieu, notamment des agressions motivées par des considérations politiques contre des opposants à l'approche des élections de 2020. Les droits à la liberté d'association et d'association étaient fortement restreints. Les professionnels des médias, les personnalités politiques de l'opposition et les défenseurs des droits humains étaient particulièrement visés. Les principaux auteurs des atteintes aux droits humains étaient des membres des Imbonerakure (la branche jeunesse du parti au pouvoir), ainsi que le Service national de renseignement (SNR) et la police. Des mesures discriminatoires étaient imposées aux femmes et aux filles, qui étaient également victimes de violences sexuelles imputables essentiellement à des agents de l'État. La situation humanitaire demeurait catastrophique et des millions de personnes, confrontées à l'insécurité alimentaire, avaient besoin d'une aide humanitaire. Lire l'intégralité du Rapport